



SALAIRES AGENCES DE PRESSE

INFORMATIONS GENERALES (SAPIG)

augmentation : + 0,5% le 1^{er} février 2017

Tous les salaires sont exprimés en BRUT

Valeur du point : 15,449221 €

Fonctions	Coef.	Salaires
Rédacteur en chef	250	3 862,31 €
Rédacteur en chef adjoint	225	3 476,07 €
Secrétaire général de la rédaction	205	3 167,09 €
Secrétaire de rédaction	180	2 780,86 €
Chef de service photo	180	2 780,86 €
Reporter photo 3 ^e échelon	160	2 471,88 €
Rédacteur 3 ^e échelon	160	2 471,88 €
Maquettiste	145	2 240,14 €
Rédacteur polyvalent	145	2 240,14 €
Journaliste dessinateur	145	2 240,14 €
Reporter photo 2 ^e échelon	145	2 240,14 €
Rédacteur 2 ^e échelon	145	2 240,14 €
Reporter photo 1 ^{er} échelon	135	2 085,64 €
Rédacteur 1 ^{er} échelon	135	2 085,64 €
Rédacteurs stagiaires	Coef.	Salaires
+ de 18 mois dans l'entreprise	128	1 969,78 €
Stagiaire du 13 ^e au 18 ^e mois	120	1 853,91 €
Stagiaire du 4 ^e au 12 ^e mois	110	1 699,41 €
Stagiaire du 1 ^{er} au 3 ^e mois	100	1 544,92 €

- Indemnité d'appareil photo (coefficient à 5) : 77,25 €
 - ▶ **Prime de langue** : +10 %
 - ▶ **Plan minimum de carrière** : le passage au 2^e échelon des rédacteurs et reporters photo 1^{er} échelon doit intervenir au plus tard 24 mois après la titularisation (stage accompli).

Le 1^{er} février 2017